

Image not found or type unknown



## Tradeur en ligne xxxxxxxxxx

Par **Monet Francois**, le **02/03/2018** à **07:23**

J'ai sans doute été très naïf d'avoir fait un virement bancaire sur un compte anglais à la demande du conseiller xxxxxxxxxx et depuis il est injoignable et le site non accessible ! ...  
Que puis je faire ?  
Merci

Par **Visiteur**, le **02/03/2018** à **11:53**

Bjr,  
Concernant les cryptomonnaies, il n'y pas grand chose juridiquement parlant, c'est pourquoi, personnellement, je conseille de s'abstenir d'entrer dans cette nébuleuse via un site découvert sur le net.

Par **Visiteur**, le **02/03/2018** à **14:45**

Bjr,  
et pourtant avec un nom pareil...? Hooo c'est de l'humour ! :-)

Par **Chaber**, le **02/03/2018** à **15:47**

Bonjour

lisez le lien ci-dessous du 1er mars 2018 qui confirme l'arnaque

<https://www.legavox.fr/blog/gael-collin/victime-plateforme-netto-crypto-24824.htm>

Par **loic barbier**, le **22/03/2018** à **18:25**

xxxxxx ... La horde sauvage ! Connaissez-vous ?  
Plateforme sans driver, les chiffres s'emballent (plus de 500 € perdus) en une... et deux secondes.

Les ordres pas ou mal enregistrés, vous vous retrouvez après quelques minutes à la tête de trois positions parallèles, ce qui peut vous faire perdre la tête (la vôtre) et votre argent.  
Réponses inexistantes aux questions posées par mail.  
En fait pour toute réponse ... compte bloqué  
Que faire ? Surtout que xxxxxx est en liste noire !  
Plateforme de crypto monnaie ... attention à votre monnaie !  
Merci pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **22/03/2018 à 18:38**

Mais qu'est-ce qui peut pousser les gens à touche à ça ?  
C'est pire que trader des warrants quand on y connaît rien.  
"

1.....la phase « free lunch ». Une longue période de lente augmentation du prix durant laquelle les investisseurs arrivent à se convaincre que cette augmentation est entièrement justifiée, même s'il est évident pour les observateurs rationnels qu'il ne s'agit que d'un château de cartes ;  
2.....la phase « c'est dingue ! le krach, c'est pour quand ? ». Les propriétaires savent que les prix sont délirants mais ils continuent d'investir en pensant qu'ils arriveront à tout revendre avant le krach qui se profile. Les spéculateurs se ruent en espérant rafler le mise, alors les prix augmentent ;  
3.....la phase « chacun pour soi ». Les prix s'effondrent alors que tout le monde se rue vers la sortie. Cette phase peut se reproduire plusieurs fois, ponctuée de courtes périodes de stabilité durant lesquelles tout le monde se félicite d'y avoir échappé belle. Mais ils se voilent la face, le bateau est bel et bien en train de couler.  
Si l'on se réfère à ce modèle, le Bitcoin était en phase 2 avant Noël et il est maintenant en phase 3. "

Par **loic barbier**, le **23/03/2018 à 18:33**

Quand on voit les taux ridicules versés par les banques et assurances, on veut des résultats autrement plus positifs pour rémunérer son argent.  
Dans mon article du 22/03 je n'essayais pas d'émouvoir les éventuels lecteurs sur mes pertes car j'étais en bénéfice.  
je voulais attirer l'attention sur ces sites qui vous proposent de vous épauler... et qui bloquent votre compte.  
Le fait que vous effaciez leur nom en l'occurrence xxxxxx fait que vous les protégez. Alors que se sont les consommateurs qui doivent bénéficier d'une protection.  
Cordialement

**Bonjour,**

**Petit rappel, en vous inscrivant sur ce forum vous en avez accepté les conditions générales d'utilisation. Celles-ci précisent, à la rubrique "Participation aux forum juridique Légavox" :**

**[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]**

**Merci d'en tenir compte...**